

Remise Rapport Nouvelles Trajectoires
Discours Benoît THIEULIN - 6 janvier 2015

Madame la Ministre,

Chers contributeurs,

Mesdames et Messieurs,

Merci d'être présents aujourd'hui.

1. CONTEXTE

actualité importante, rapport de synthèse

Je voudrais partager avec vous le plaisir et l'honneur que j'ai de démarrer cette année par la remise de ce rapport qui propose de nouvelles trajectoires pour le travail et l'emploi à l'heure numérique.

Nous sommes résolument dans une période d'actualité importante pour le numérique et l'emploi. Je me permet de croire, Madame la Ministre, que nous vous remettons ce rapport **au bon moment, puisque nous sommes à l'amorce des discussions autour du projet de loi sur le travail**, et du chantier éminemment important que sera le déploiement du Compte personnel d'activité.

Puis, comme l'annonçait il y a quelques jours le **Président de la République dans ses vœux pour l'année 2016**, la révolution numérique amène des enjeux mais aussi des opportunités considérables pour redéfinir ce que doit être le travail et ce que peut être l'emploi dans cette nouvelle ère.

Enfin, ce rapport intervient en synthèse de trois années de mandature durant laquelle nous avons participé, à notre manière, à dynamiser les débats sur les enjeux numériques. Vous retrouverez donc dans ce rapport le prolongement des éléments qui constituent pour nous une réelle doctrine du CNNum, notamment sur : la loyauté des plateformes, l'inclusion, l'empouvoirement - par et sur - le numérique, la transformation de nos dispositifs éducatifs, la nécessité d'articuler l'innovation et le développement des communs informationnels ...

A travers six axes, qui réinterprètent l'accompagnement des trajectoires professionnelles, les collectifs de travail, l'économie collaborative, le dialogue social, la formation, l'industrie et notre modèle social ; nous proposons **une série de recommandations** destinées à alimenter les débats déjà engagés et qui vont se poursuivre cette année.

Nous ouvrons aussi **de nouveaux chantiers prospectifs que nous proposons d'engager pour la prochaine mandature**. En effet, nous sommes entrés dans une ère d'incertitudes sans commune mesure avec ce que nous avons connu auparavant. Nous abordons simultanément deux révolutions, numérique et écologique, qui s'impactent mutuellement, imposent leurs rythmes et demandent avant tout un renouvellement des méthodes. Comme le montrera Nathalie Andrieux, qui a brillamment piloté ces travaux, nous questionnons notamment les liens entre revenus et emploi, en abordant le revenu de base qu'il faut articuler avec le Compte Personnel d'activité que nous revisitons. En effet, nous voyons émerger un monde du travail marqué par la pluri-activité avec du salariat et du non-salariat, du marchand et du non marchand.

Ces tendances sont vectrices d'innovation sociale, de progrès, de bien-être collectif. Je crois qu'elle permettront demain de prolonger les politiques publiques de masse pensées en pleine révolution industrielle. Que ce soit dans l'éducation, les services à la personne, ou l'environnement, pour ne prendre que ces exemples, nous avons aujourd'hui besoin de nouveaux services davantage ciblés sur les individus et qui soient également fruits des solidarités de proximité. On pourrait parler de **service public "personnalisé"**, de **service public de pair à pair** ou les individus contribuent généreusement et produisent ainsi des externalités positives considérables pour la société ; externalités positives, de pair à pair, que la puissance

publique de masse ne pourra jamais rendre mais dont il est crucial qu'elle les encourage, les favorise, les encadre.

Le numérique offre un canal pour le déploiement croissant ces contributions. Or, aujourd'hui, les individus qui effectuent ces contributions de manière croissante sont frappées d'une double peine : vous n'avez ni revenus, ni droits supplémentaires ! Alors même que vous contribuez au bien être collectif, dont nous avons tant besoin !

C'est pourquoi le CPA reconstruit les droits autour d'un individu et non plus simplement autour d'un statut. C'est dans cette logique que s'inscrit le revenu de base, qu'il soit inconditionnel ou couplé à une contribution à une activité utile à la collectivité - le revenu contributif - : il pourrait venir défrayer a minima ces activités d'intérêt général mais également protéger les individus de manière universelle.

C'est cela qui constitue les 2 nouveaux piliers d'un contrat social refondé à l'ère du numérique. Il faut les penser ensemble, les articuler, les expérimenter urgemment. J'en fais le pari : ils nourriront vos travaux, madame, la ministre, et plus encore demain, le grand débat qui s'ouvrira avec l'élection présidentielle l'année prochaine.

2. ON ENTEND QUE ...

*"l'uberisation c'est la fin du travail, de l'emploi,
de la protection sociale, la course au moins disant..."*

Après la concertation nationale sur le numérique, nous avons travaillé pendant près de six mois pour recueillir les points de vue quant à l'impact du numérique sur l'emploi, le travail, et les politiques publiques concernées.

De façon parallèle, **le débat public a été marqué de plus en plus fréquemment par des inquiétudes sur les tendances observées autour de l'économie numérique. La popularité de l'expression "uberisation" en est une illustration manifeste.** On l'a entendue pour interpellé sur l'importance pour les entreprises d'accélérer leur transformation face au développement de

modèles hyper compétitifs et disruptifs. Ou pour montrer que nos schémas de régulation classique sont mis en tension par une innovation numérique qui prends des formes multiples et intervient sur tous les terrains : consommer, s'organiser, produire, se rencontrer, se mobiliser...

Puis on a aussi beaucoup utilisé ce terme pour parler d'un délitement des collectifs de travail par une économie numérique qui consacre l'individualisation du rapport au travail, favorise la course au moins disant par le contournement du salariat, et qui donc mettrais à mal notre système de solidarité sociale qui s'est construit sur cette forme d'emploi.

Il est clair que les tensions sociales autour d'Uber - qu'elles concernent les taxis ou les chauffeurs Uber eux-mêmes d'ailleurs - sont la face émergée de bouleversements qui vont porter bien au delà du secteur des taxis ou de l'hôtellerie, et au delà de la première vague numérique de la *plateformisation* de l'économie. Et déjà, le développement d'une économie collaborative et d'une économie "à la demande" emporte des mutations beaucoup plus profondes, que nous devons prendre pour telles.

Je considère qu'il s'agit d'un réel *stress test* pour la résilience de nos politiques publiques et notre capacité à transformer leur élaboration. Nous voyons bien les difficultés qu'il y a de continuer à raisonner en termes des catégories trop cloisonnées, de seuils trop rigides, etc. dont la pertinence est rapidement remise en cause par une innovation qui crée, partout, du décroisement.

3. IL FAUT VOIR PLUS LOIN

Le numérique pour recréer du collectif à toutes les échelles

Il devient évident que nous sommes sortis de l'époque où l'on accomplissait dans une seule entreprise l'essentiel de sa carrière. Il devient donc plus nécessaire de sécuriser des trajectoires plus discontinues et de protéger les indépendants économiquement dépendant. **En parallèle de ce mouvement d'individualisation nous appelons à voir plus loin que l'*uberisation* et faire du numérique un levier pour recréer du collectif, à toutes les échelles.**

Or, le numérique, qui est sorti depuis longtemps de l'âge des pionniers du web, connaît une réappropriation sociale et culturelle extrêmement riche. C'est en particulier un terrain foisonnant d'**expérimentations qui testent les futurs collectifs de travail** sur *blockchain* par exemple, ou une gouvernance alternative aux plateformes dominantes de l'économie collaborative. **Il s'y invente de nouvelles formes de mobilisations sociales** : *les chauffeurs d'Uber se retrouvent sur les réseaux sociaux et en dehors pour partager leurs revendications sur les tarifs des prestations. les travailleurs d'AmazonTurks ou demander à être évalués différemment par les algorithmes de recommandation aux clients...* **Nous appelons à soutenir ces contre pouvoirs et ces alternatives.** Il faut absolument investir ces terrains pour réinventer nos modèles, sans quoi nos politiques publiques connaîtrons une disruption qui les rendra disgracieuses et décalées vis à vis de leur époque.

- **Nous soutenons en particulier que des croisements fertiles peuvent être faits entre le mouvement coopératif et les écosystèmes numériques : la véritable disruption économique est socialement innovante.** Un *hacking* culturel est déjà amorcé en France mais aussi aux Etats-Unis et ailleurs, avec un fleurissement d'alternatives qui se veulent plus soutenables et moins centralisatrices que les modèles actuels de l'économie collaboratives.

Nous avons aussi été frappés par la variété d'entreprises coopératives issues tant du secteur industriel que de startups comme Mnémotix - née d'un projet de recherche de Sophia Antipolis -, ou 1DLab qui fait du streaming musical alternatif, incubée au Numa. Les formes coopératives sont intrinsèquement prédisposées à se déployer dans le numérique qui est par essence un terrain de création collective et d'innovation ouverte (Il n'y a pas de meilleur exemple que le Web lui même, qui a été conçu open source :). Dans les SCIC par exemple (les sociétés coopératives d'intérêt collectif) chacun peut être dépositaire de l'entreprise et décider de la redistribution de la valeur matérielle et immatérielle. On peut impliquer dans le sociétariat (l'actionnariat coopératif) des parties prenantes élargies (collectivités, investisseurs, contributeurs bénévoles,...).

Il faut soutenir politiquement et juridiquement leur déploiement, aux niveaux européen, national et local : pour mieux faire connaître ces modèles, outiller leur utilisation, leur

donner un meilleur accès aux levées de fond, hybrider les formes de sociétariat possible, mais aussi trouver des articulation efficaces avec le capital risque.

- **Par ailleurs, le numérique doit être un levier pour renouveler les formes du dialogue social, et renouveler la démocratie sociale.** Il doit aussi aider à faire une place aux communautés de travail atomisées : chauffeurs Uber, freelances, indépendants microentrepreneurs, pluriactifs, etc. En effet, leur sécurisation repose autant sur leur statut que sur la façon dont ils peuvent être représentés.

Il faut aussi rééquilibrer les rapports de force entre les plateformes et leurs communautés d'utilisateurs et de travailleurs - particuliers ou professionnels. Nous pensons que cela passe nécessairement par la création de canaux pérennes de discussion et de négociation sur les points de tension prévisibles. Nous avons constaté dans nos travaux qu'il existe une réelle demande sur ce plan : *Comment sont fixés les tarifs ? Peut-on être plus visible lorsque l'on a plus d'ancienneté ? Est-on libre de développer ou non sa propre clientèle ? Quelle répartition des responsabilités ? Quels critères et quelle transparence des systèmes d'évaluation ? Lorsque je quitte la plateforme, est-ce que je peux emporter avec moi le capital informationnel, (données, productions immatérielles,...) co-produit avec la plateforme ?*

4. VOEUX

Je conclus en profite de ce moment pour vous adresser à tous mes meilleurs voeux pour cette nouvelle année 2016. La France a su être pionnière en défendant une vision audacieuse pour les libertés numériques individuelles ([Le 6 janvier 1978 : Loi Informatique et libertés](#)). Mon souhait est qu'elle en fasse de même, si ce n'est davantage, pour proposer une réinvention du travail. Ces sujets fondamentaux doivent être expérimentés au plus tôt et débattu fortement, en particulier avec la campagne présidentielle qui poind et qui marque toujours le temps fort de notre vie démocratique.

Trop souvent le temps du débat public est dilapidé pour des sujets mineurs, médiatiquement et politiquement inflammables, mais sans potentiel de transformation politique, économique et social. Le CPA, le revenu de base, l'économie coopérative, les services publics de Pair à Pair, dessinent les contours de notre nouveau contrat social à l'heure de la révolution numérique.. Gageons que ces questions clefs qui changeront - que l'on s'en occupe ou pas!-, la vie de nos concitoyens, français et européens, s'invitent avec fracas et utilité dans la campagne présidentielle à venir.

Je laisse la parole sans plus attendre à Nathalie ANDRIEUX

Merci à tous